WEGMAN PETER—
Taxe d'Etat de 1902 ..... $6 00
Taxe de levée district d'Orléans 1 00

Total $7 00

Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Céleste Religieuse St Thomas, St James et Félicité désigné comme lot No 21 dans l'ilet No 87, mesurant 34 pieds de face à la rue Céleste sur 127 pieds 10 pouces de profondeur.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente je vendrai telles parties de chacune des propriétés spécifiées que me désignera chacun des débiteurs et dans le cas où ledit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété je vendrai tout de suite et sans autre délai la plus faible partie de ladite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque pour le montant des taxes de l'intérêt et des dépens dûs par ledit débiteur. Les ventes se feront sans estimation, au comptant contre monnaie légale des Etats Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la propriété et en payant en outre vingt pour cent et les dépens.

JOHN FITZPATRICK,
Collecteur de Taxes pour le Premier District,
Paroisse d'Orléans.
10 juin—10 17 24—juil 1 8 11

Avis aux créanciers hypothécaires sur propriétés du Premier District.

BUREAU DU COLLECTEUR DE TAXES D'ETAT,
Premier District, Paroisse d'Orléans.
Nouvelle-Orléans, 10 Juin 1903.

Conformément à la section 63, de l'acte 85 de 1888, et aux lois qui pourvoient à tel cas avis est par le présent donné à toutes les personnes qui ont des hypothèques sur des propriétés foncières situées dans le Premier District, paroisse d'Orléans, lesquelles n'auraient pas acquitté les taxes de l'année 1902 que j'en commencerai la vente, à la porte de la Maison de Cour, SAMEDI, 11 Juillet 1903, à 11 heures a. m. et que nombre de portions de ces propriétés délinquantes sont maintenant annoncées dans ce journal et continueront à l'être, conformément à la loi préparatoire à ladite vente. L'attention des créanciers hypothécaires est appelée spécialement sur ces annonces de ventes pour taxes, et ils sont prévenus d'avoir à prendre, avant la vente, telles mesures qu'ils jugeront nécessaires pour protéger leurs intérêts.

JOHN FITZPATRICK,
Collecteur de Taxes d'Etat pour le Premier District, Paroisse d'Orléans.
10 juin—10 17 24—juil 1 8 11

VENTE POUR TAXES.

ANNONCES JUDICIAIRES.

Ventes de Propriétés Foncières POUR TAXES D'ETAT.

L'Etat de la Louisiane contre les contribuables délinquants — Paroisse d'Orléans, Deuxième District.

L'Etat de la Louisiane contre les contribuables délinquants, paroisse d'Orléans.

BUREAU DU COLLECTEUR DE TAXES D'ETAT,
Deuxième District, paroisse d'Orléans.
Nouvelle-Orléans, 10 juin 1903.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de ladite paroisse, dans la paroisse d'Orléans, aux heures légales fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures du matin, SAMEDI, le 11ème jour de juillet A. D., 1903, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à l'Etat de la Louisiane et à la paroisse d'Orléans, pour forcer la collection des taxes assessées dans les années 1899, 1900, 1901 et 1902, y compris l'intérêt qui les grève à partir du 31 décembre de l'année pour laquelle lesdites taxes ont été assessées, à raison de deux pour cent par mois jusqu'à paiement final, avec tous les dépens.

Les noms desdits contribuables délinquants, le montant des taxes dues pour chacun d'eux, d'après l'assessement de ladite année, et la propriété foncière assessée à chacun devant être offerte en vente comme suit, à savoir:

BOUTIN, Mme EUGENIE—
Taxe d'Etat de 1902 ..... $6 00
Taxe de levée, district d'Orléans 1 00

Total $7 00

Deux lots de terre et amélioration qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dupré, Geyoso, St Philippe, Dumaine et Bellechasse, désignés comme lots Nos 16 et 17 dans l'ilet No 398, mesurant chacun 32 pieds 6 pouces de face à la rue Dupré sur 141 pieds de profondeur.

COUTURIÉ, PAUL EDOUARD—
Taxes d'Etat de 1902 ..... $22 80
Taxes de levée, district d'Orléans ... 3 80

Total $26 60

Trois certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, dans le 2me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tonti, Rocheblave, Quartier et Hôpital, désignés comme lots C, 14, 15, 16, dans l'ilet No 316; lesdits lots C, 14, 15, 16 mesurent 50 pieds de face à la rue Tonti, sur 90 pieds de profondeur.

DABEZIES, Mlle AMELIA—
Taxe d'Etat de 1902 ..... $5 40
Taxe de levée district d'Orléans 90

Total $6 30

Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues St Pierre, Prieur Johnson et la Promenade Carondelet, désigné comme lot No 10 dans l'ilet No 251 mesurant 33 pieds 3 pouces de face à la rue St Pierre sur 120 pieds de profondeur.

DUGUE, JOSEPH—
Taxe d'Etat de 1902 ..... $10 80
Taxe de levée, district d'Orléans 1 80

Total $12 60

Deux lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Certes, Iberville, Canal et Télémaque, désigné comme lot No 12 et partie du lot 16, dans l'ilet No 504, mesurant 30 pieds de face à la rue Certes sur une profondeur de 138 pieds 6 pouces et 4 lignes.

KRARD, JEAN P.—
Taxe d'Etat de 1902 ..... $ 16 20
Taxe de levée, district d'Orléans 2 70

Total $18 90

Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St Louis, Bourbon, Dauphine et Conti, désigné comme lot No 11 dans l'ilet No 70, mesurant 23 pieds de face à la rue St Louis sur 60 pieds de profondeur.

FLETTERICH, J. L. et als—
Taxe d'Etat de 1902 ..... 10 20
Taxe de levée, district d'Orléans $1 70

Total $11 90

Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues St Louis, Liberté, Marais et Toulouse désigné comme lot No 26 dans l'ilet No 153 mesurant 28 pieds 3 pouces de face à la rue St Louis sur 94 pieds 3 pouces de profondeur.

FRUH, MITCHEL T.—
Taxe d'Etat de 1902 ..... $4 20
Taxe de levée, district d'Orléans 70

Total $4 90

Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nlle Orléans dans l'ilet borné par la rue Rendon l'avenue Hagan, les rues Bienville et Iberville, désigné comme lot C, dans l'ilet No 551, mesurant 26 pieds de face à la rue Rendon sur 120 pieds de profondeur.

GERAC, HENRY—
Taxe d'Etat de 1902 ..... $19 20
Taxe de levée, district d'Orléans 3 20

Total $22 40

Cinq parties de lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Ursulines, les rues Rocheblave, Dorgenois et St Philip, désignées comme partie du lot E et partie des lots Nos 2 à 6 dans l'ilet No 221, mesurant 30 pieds de face à l'avenue Ursulines sur 147 pieds 5 pouces de profondeur.

GOWLAND, GEORGE—
Taxe d'Etat de 1902 ..... $3 60
Taxe de levée, district d'Orléans 60

Total $4 20

Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues St Claude St Philip, Dumaine et Remparts, désigné comme lot No 16 dans l'ilet No 113, mesurant 36 pieds de face à la rue St Claude sur 71 pieds de profondeur.

HART, Suc. E. J.—
Taxe d'Etat de 1902 ..... $4 80
Taxe de levée, district d'Orléans 80

Total $5 60

Quatre lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Iberville, Canal, St David et Solomon, désignés comme lots Nos 19, 20, 21 et 22 dans l'ilet No 558; lots Nos 19 et 20 mesurant chacun 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Iberville sur 105 pieds de profondeur; lots Nos 21 et 22, mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Iberville sur 105 pieds de profondeur.

HEBREW CONGTN OF THE DISPERSED OF JUDAH—
Taxe d'Etat de 1902 ..... $1 20
Taxe de levée, district d'Orléans 20

Total ..... $ 1 40

Trois lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Bienville, Iberville, Helena et Anthony, désignés comme lots Nos 17, 18 et partie du lot No 16, dans l'ilet No 627 mesurant 80 pieds de face à l'avenue Bienville sur 91 pieds 7 pouces et 6 lignes de profondeur sur une ligne de côté et 112 pieds 1 pouce 3 lignes de profondeur sur l'autre.

HIGGINS, Vve JAMES—
Taxe d'Etat de 1902 ..... $2 40
Taxe de levée, district d'Orléans 40

Total $2 80

Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district dans la ville de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tonti, St Louis, Conti et Miro, désigné comme lot No 28 dans l'ilet No 300 mesurant 28 pieds 3 lignes de face à la rue Tonti sur 81 pieds 3 pouces de profondeur.

LEAHY, Vve MARY—
Taxe d'Etat de 1902 ..... $1 20
Taxe de levée, district d'Orléans 20

Total $1 40

Partie d'un lot terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hôpital, Quartier, Bourbon et Dauphine, désigné comme partie du lot No 1 dans l'ilet No 79, mesurant 30 pieds de face à la rue Hôpital sur 32 pieds de profondeur.

MAUBERRET, LEON E.—
Taxe d'Etat de 1902 ..... $15 00
Taxe de levée, district d'Orléans 2 50

Total $17 50

Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Iberville, Liberté, Canal et Franklin, désigné comme lot No 9 dans l'ilet No 128, mesurant 26 pieds 7 pouces 5 lignes de face à la rue Iberville sur 114 pieds de profondeur et formant l'encoignure des rues Iberville et Liberté.

MERWIN, SAMUEL B.—
Taxe d'Etat de 1902 ..... $1 50
Taxe de levée, district d'Orléans 25

Total $1 75

Une partie d'un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St David, Salomon, Iberville et Canal, désigné comme partie du lot No 26 dans l'ilet No 558, mesurant 34 pieds 5 pouces 2 lignes de face à la rue St David sur 127 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur.

MERWIN, SAMUEL B.—
Taxe d'Etat de 1902 ..... $3 00
Taxe de levée, district d'Orléans 50

Total ..... $ 3 50

Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Canal, St David, Salomon et Iberville, désigné comme lot No 2 dans l'ilet No 558, mesurant 32 pieds de face à la rue Canal sur 105 pieds de proondeur.

MERWIN, SAMUEL B.—
Taxe d'Etat de 1902 ..... $3 00
Taxe de levée, district d'Orléans 50

Total $3 50

Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Canal, St David, Salomon et Iberville, désigné comme lot 3 dans l'ilet No 558, mesurant 32 pieds de face à la rue Canal sur 105 pieds de profondeur.

MULLER, Suc. Vve QUERIN—
Taxe d'Etat de 1902 ..... $1 50
Taxe de levée district d'Orléans 25

Total $1 75

Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Ursuline, les rues Ropez Rendon et St Philippe, désigné comme lot No 13 dans l'ilet No 433, mesurant 30 pieds 9 pouces 4 lignes de face à l'avenue Ursuline sur 100 pieds de profondeur, lot No 13 formant l'encoignure de l'avenue Ursuline et rue Lopez.

MURPHY, MICHEAL W.—
Taxe d'Etat de 1902 ..... $36 00
Taxe de levée, district d'Orléans 6 00

Total $42 00

Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Deuxne, Bienville et Bassin, désigné comme lot No 3 dans l'ilet No 125, mesurant 26 pieds 3 pouces 6 lignes de face à la rue Remparts sur 128 pieds 4 lignes de profondeur.

NIOARD, JOSEPHINE—
Taxe d'Etat de 1902 ..... $4 80
Taxe de levée, district d'Orléans 80

Total $5 60

Une partie d'un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par la rue Derbigny, l'avenue des Ursulines les rues St Philippe et Claiborne, désigné comme partie du lot No 13 dans l'ilet No 206, mesurant 22 pieds 6 pouces de face à la rue Derbigny sur 27 pieds 10 pouces de profondeur.

REBENTISCH, CHARLES G.—
Taxe d'Etat de 1902 ..... $6 60
Taxe de levée, district d'Orléans 1 10

Total $7 70

Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la rue St Louis, la Promenade Carondelet, les rues Prieur et Johnson, désigné comme lot B dans l'ilet No 250, mesurant 34 pieds 6 pouces de face à la rue St Louis sur 89 pieds de profondeur.

SCHLATRE, Mlle MARY E.—
Taxe d'Etat de 1902 ..... $2 40
Taxe de levée, district d'Orléans 40

Total $2 80

Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Hagan, les rues Clark, Canal et Iberville désigné comme lot No 18 dans l'ilet No 453, mesurant 32 pieds de face à l'avenue Hagan sur 123 pieds 6 pouces de profondeur, et formant l'encoignure de l'avenue Hagan et de la rue Iberville.

SHAW, JNO. G.—
Taxe d'Etat de 1902 ..... $4 20
Taxe de levée, district d'Orléans 70

Total $4 90

Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nlle Orléans, borné par la rue Rendon l'avenue Hagan, les rues Bienville et Iberville, désigné comme lot E dans l'ilet No 451, mesurant 26 pieds de face à la rue Rendon, sur 120 pieds de profondeur.

TAIT, Sec. HELEN C.—
Taxe d'Etat de 1902 ..... $30 00
Taxe de levée, district d'Orléans 5 00

Total $35 00

Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Iberville, Bourgogne, Remparts et Canal, désigné comme lot No 20 dans l'ilet No 95, mesurant 34 pieds 9 pouces de face à la rue Iberville sur 106 pieds de profondeur.

THIROUX, ALFRED—
Taxe d'Etat de 1902 ..... $15 00
Taxe de levée district d'Orléans 2 50

Total $17 50

Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par la rue Liberté, l'avenue Ursulines, les rues Hôpital et St Claude, désigné comme lot No 7 dans l'ilet No 140, mesurant 48 pieds 8 pouces de face à la rue Liberté sur 94 pieds 2 lignes de profondeur.

UNION HOMESTEAD ASSOCIATION—
Taxe d'Etat de 1902 ..... 30c
Taxe de levée, district d'Orléans 05c

Total 35c

Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St Louis, Pierce, Scott et Toulouse, désigné comme lot No 12 dans l'ilet No 526, mesurant 31 pieds 10 pouces de face à la rue St Louis sur 115 pieds de profondeur lot No 12 formant l'encoignure des rues St Louis et Pierce.

UNION HOMESTEAD ASSOCIATION—
Taxe d'Etat de 1902 ..... 30c
Taxe de levée, district d'Orléans 05c

Total 35c

Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St Louis, Pierce, Scott et Toulouse, désigné comme lot No 13 dans l'ilet No 526, mesurant 31 pieds 3 pouces face de à la rue St Louis sur 115 pieds de profondeur.

UNION HOMESTEAD ASSOCIATION—
Taxe d'Etat de 1902 ..... 30c
Taxe de levée, district d'Orléans 05c

Total 35c

Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St Louis, Pierce, Scott et Toulouse, désigné comme lot No 14 dans l'ilet No 526, mesurant 31 pieds 3 pouces de face à la rue St Louis sur 115 pieds de profondeur.

UNKNOWN—
Taxe d'Etat de 1902 ..... $1 80
Taxe de levée, district d'Orléans 30
Taxe d'Etat de 1901 ..... 1 80
Taxe de levée, district d'Orléans 30
Taxe d'Etat de 1900 ..... 1 80
Taxe de levée, district d'Orléans 30
Taxe d'Etat de 1899 ..... 1 80
Taxe de levée, district d'Orléans 30

Total $8 40

Deux lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Orléans, Galves, St Pierre et Johnson, désignés comme lots Nos 6 et 15 dans l'ilet No 269, mesurant 31 pieds de face à la rue Orléans sur 114 pieds de profondeur sur une ligne de côté et 116 pieds sur l'autre.

L'acquéreur devront assumer tous les taxes arriérés des années 1880 à 1882 et de 1885 à 1896 et aussi ceux de l'année 1898, faisant un Total de $31.38.

WATT, JNO—
Taxe d'Etat de 1902 ..... $1 50
Taxe de levée, district d'Orléans 25

Total $1 75

Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue des Ursulines, les rues Lopez, Rendon et St Philippe, désigné comme lot No 9 dans l'ilet No 433, mesurant 30 pieds 9 pouces 4 lignes de face à l'avenue des Ursulines sur 100 pieds de profondeur.

WATT, JNO—
Taxe d'Etat de 1902 ..... $1 50
Taxe de levée, district d'Orléans 25

Total $1 75

Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Ursuline, les rues Lopez, Rendon et St Philippe, désigné comme lot No 10 dans l'ilet No 433, mesurant 30 pieds 9 pouces 4 lignes de face à l'avenue Ursulines sur 100 pieds de profondeur.

WATT, JNO.—
Taxe d'Etat de 1902 ..... $1 50
Taxe de levée, district d'Orléans 25

Total $1 75

Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Ursuline, les rues Lopez, Rendon et St Philippe, désigné comme lot No 11 dans l'ilet No 433, mesurant 30 pieds 9 pouce 4 lignes de face à l'avenue Ursuline sur 100 pieds de profondeur.

WATT, JNO.—
Taxe d'Etat de 1902 ..... $1 50
Taxe de levée, district d'Orléans 25

Total ..... $ 1 75

Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Ursuline, les rues Lopez, Rendon et St Philippe, désigné comme lot No 12 dans l'ilet No 433, mesurant 30 pieds 9 pouces 4 lignes de face à la rue Ursuline sur 100 pieds de profondeur.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente, je vendrai telles parties de chacune des propriétés spécifiées que me désignera chacun des débiteurs, et dans le cas où ledit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété, je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de ladite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par ledit débiteur. Les ventes se feront sans estimation, au comptant contre monnaie légale des Etats Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la propriété, et en payant en outre vingt pour cent et les dépens.

JOHN BREWSTER,
Collecteur de Taxes d'Etat, Deuxième District.
juin—10 17 24—juil—1 8 11

Avis aux créanciers hypothécaires sur propriétés du Deuxième District.

BUREAU DU COLLECTEUR DE TAXES D'ETAT,
Deuxième District, paroisse d'Orléans.
Nouvelle Orléans, 10 juin 1903.

Conformément à la section 63, de l'acte No 85 de 1888, avis est par le présent donné à toutes les personnes qui ont des hypothèques sur les propriétés foncières situées dans le Deuxième District, paroisse d'Orléans, lesquelles n'auraient pas acquitté les taxes de l'année 1902, que j'en commencerai la vente, à la porte de la Maison de Cour, le SAMEDI, 11 juillet 1903, à 11 heures a. m., et que nombre de portions de ces propriétés délinquantes sont maintenant annoncées dans ce journal, et continueront à l'être, conformément à la loi préparatoire à telle vente. L'attention des créanciers hypothécaires est appelée spécialement sur ces annonces de ventes pour taxes, et ils sont prévenus d'avoir à prendre, avant la vente, telles mesures qu'ils jugeront nécessaires pour protéger leurs intérêts.

JOHN BREWSTER,
Collecteur de Taxes d'Etat pour le Deuxième District, paroisse d'Orléans.
juin—10 17 24—juil 1 8 11

PETER GALLAGHER,
ENCANTEUR
—Et Agent—
Propriétés Foncières et Assurance.
Voyez-le et vous serez satisfait.
No 846 rue Commune.

VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN.

Willie R. Metzler.

VACHES JERSEY

UN CHAR REMPLI DE VACHES JERSEY EXTRA

Fines, Domptées, donnant de 3 à 5 gallons, âgées de 5 à 8 ans.

AUX ÉCURIES DE KILDUFF & BEALL,

327-317 rue Dryadec, coin Union,

Mercredi, 10 Juin, à 11 Heures A. M.

Expédiées de Holly Springs, Miss., devant être vendues positivement sans limites.

Une occasion exceptionnelle pour familles privées.

CONDITIONS—COMPTANT. WILLIE R. METZLER, Encanteur.
9 juin—9 10

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottages Simples et Doubles, Bien Situés.

Nos 1503, 1537 et 1539 rue Fern: Nos 1603, 1631 et 1635 rue Fern et plusieurs lots vacants à bâtir, dans un district de cette ville s'améliorant rapidement.

Ia re, Mme Dora Hempfling vs les héritiers mineurs de John Hempfling.

No 70 385—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friederichs, Encanteur, Bureau No 832 rue Commune, MARDI, le 14 juillet 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique: en vertu de et conformément à un jugement de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division C, rendu le 29me jour de mai 1903 et signé le 5me jour de juin 1903, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété foncière de valeur, ci-après décrite, à savoir:

1° Vingt quatre (24) certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 191 borné par les rues Jeannette, Fern, Birch et Burdette, désignés par les Nos 1 à 24 tous les deux inclusivement sur un croquis fait par George G. Friedrichs encanteur. Les dits lots sont contigus et mesurant comme suit: Les lots Nos 1 à 10 inclusivement chacun 30 pieds de face à la rue Jeannette sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Jeannette et Burdette et le lot No 10 formant l'encoignure des rues Fern et Jeannette. Les lots Nos 11 et 12 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Fern sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les lots Nos 13, 14, 15 et 16, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Fern, sur 120 pieds de profondeur. Le lot No 16 formant l'encoignure des rues Fern et Birch. Les lots Nos 17 à 22 tout inclusivement, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Birch sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, lot No 22 formant l'encoignures des rues Birch et Burdette. Les lots 23 et 24 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Burdette, sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistant d'un cottage simple, No 1503 rue Fern, construit sur le lot No 11, contenant galerie sur le devant, quatre chambres, etc. Aussi, le cottage double en bois couvert en ardoises, Nos 1535 et 1537 rue Fern, construit sur les lots 15 et 16, contenant 4 chambres de chaque côté, cour, citernes, etc. Cet ilet et ses améliorations seront vendus subdivisés pour satisfaire la demande.

2° Vingt quatre (24) certains lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet No 215 borné par les rues Green, Birch, Fern et Burdette, désignés par les Nos 1 à 24, tous les deux inclusivement, dans un croquis fait par George G. Friedrichs, encanteur. Lesdits lots sont contigus et mesurant comme suit: Les lots Nos 1 à 4 inclusivement mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Fern sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Fern et Green. Les lots Nos 5 et 6 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Fern sur 150 pieds de profondeur entre lignes égales parallèle. Les lots Nos 7 à 10 inclusivement, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Fern sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 10 formant l'encoignure des rues Fern et Birch. Les lots Nos 11 et 12 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Birch sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les lots Nos 13 à 16 inclusivement, chacun 30 pieds de face à la rue Burdet e sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 13 formant l'encoignure des rues Birch et Burdette. Les lots 17 et 18 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Burdette sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les lots 19 à 24, inclusivement, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Green sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 120 pieds. Le lot No 19 formant l'encoignure des rues Burdette et Green.

Les amélioration sur cet ilet consistant des ci-après:

Le cottage simple en bois No 1603 rue Fern contenant galerie sur le devant, vestibulé et cinq chambres, cour dans le fond, citerne, etc., construit sur le lot No 10. Le cottage simple en bois No 1631 rue Fern construit sur le lot No 3 ayant galerie sur le devant et quatre chambres, hangars, citerne, etc. Le cottage double en bois No 1635 rue Fern, contenant galerie et trois chambres, hangars, citernes, etc., de chaque côté.

Ces propriétés de choix sont situées dans une des plus prominantes et progressives sections de la ville et seront vendues subdivisées pour satisfaire la demande sur les termes et conditions suivantes, à savoir:

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance en un et deux ans pour des billets des acquéreurs portant 7 0/0 par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, garantis par hypothèque et lien de vendeur et privilège sur la propriété et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur ou les acquéreurs de payer les taxes sur la dite propriété pour l'année 1903 et de faire un dépôt de 10 pour cent pour lier la vente. Acte de vente pardevant Eussière Rouen, notaire, aux frais de l'acquéreur.
7 juin — 7 14 21 28 — juil 5 12 à date

Succession de Jeremiah Regan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 68,822—Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Bridget Reilly, veuve de Jeremiah Regan, exécutrice testamentaire dative de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.
W. S. Benedict, avocat.
2 juin—2 6 11

50 YEARS' EXPERIENCE
PATENTS
TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.
Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.
Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the
Scientific American.
A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.
MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Antoine Bives et Sophie Bode, Veuve etc.
No 70,510—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Division D.

EN vertu d'un ordre de l'Hon. la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le 22 mai 1903, et adressé à Joseph L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, MARDI le 30 juin 1903 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, ensemble avec tous les droits, la dessus y appartenant ledit lot étant situé dans l'ilet borné par les rues Laurel, Constance, Austerlitz et Genl Taylor désigné comme lot No 21 dans l'ilet No 168 et mesurant 29 pieds de face à la rue Genl Taylor sur 133 pieds de profondeur, le tout plus ou moins. Les améliorations comprennent un cottage simple, connue comme le No 708 rue Genl Taylor.

Conditions — Un tiers ou plus comptant la balance, s'il y en a, en un crédit de 1 ou 1 et 2 ans à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit devant être représentée par des billets de l'acquéreur à l'ordre de l'acquéreur et endossés par l'acquéreur, lesdits billets devant porter 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à leur paiement, garantis par hypothèque spécial et lien et privilège de vendeur sur la propriété vendue et 10 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès la propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance transférée au porteur des billets. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1903 payer pour l'acte de vente pardevant E. M. Stafford, notaire, et faire un dépôt de 20 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication, avec

J. L. ONORATO
Encanteur et Propriété Foncière et Placements, 303 rue Baronne.
Stafford et Lambert, avocats.
26 mai—26 31—juin 7 14 21 28 30.

AVIS AUX CREANCIERS.

Immanuel Presbyterian Church, en liquidation.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 67,739—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final supplémentaire amendé présenté par Duncan Jones, recevoir dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier.
Buck, Walshe & Buck, avocats.
9 juin—9 13 18

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Catherine Hogan, veuve par 1er mariage de George Hather et veuve par 2me mariage de Henry Streckwood.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 69,502—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession, et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph Lavallée, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. F. S. Drolla, avocat.
9 juin—9 14 18

Succession de A. Dixon Haunay.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 70,800—Division A—Attendu que Frank Zengel, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu A. Dixon Haunay, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Cunningham & Cunningham, avocats.
5 juin—5 9 14

Succession de A. F. Trousdale.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 66,757—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mabel Trousdale Sutherland, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Robert J. Perkins, avocat. 5 juin—5 9 14

Succession de William Weintraub

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 68,132—Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final supplémentaire présenté par Wilhelmina Weihe, tutrice naturelle administrant cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Fred Diebel, avocat.
4 juin—4 8 13

Succession de Lionel Richard Garcia.

COUR C